

**OBJET : DEBAT NATIONAL UNIVERSITE EMPLOI – Intervention du Président de l’UPA du 28 juin 2006**

Le baccalauréat donne automatiquement accès à l'enseignement supérieur. Il convient de noter que la quasi totalité des bacheliers généraux et que plus de 80 % des bacheliers technologiques, depuis 1989 (contre moins de 60 % en 1980), s'inscrivent dès la rentrée suivant l'obtention de leur diplôme dans des formations supérieures.

En revanche, 15 % seulement des bacheliers professionnels accèdent à l'enseignement supérieur, mais une enquête révèle que la moitié d'entre eux regrettent de ne pas être en mesure de le faire.

Au total, la moitié d'une classe d'âge se dirige désormais vers l'enseignement supérieur, soit une proportion voisine de celle observée dans des pays comparables au nôtre, à l'exception de la Grande-Bretagne.

L'aspiration aux études supérieures et à l'obtention d'un statut d'étudiant qui reste auréolé d'un certain prestige, est particulièrement vive et s'explique d'abord par le souci de promotion sociale des familles pour leurs enfants.

Elle traduit aussi leurs inquiétudes devant l'avenir, du fait des sombres perspectives en matière d'emploi des jeunes.

L'allongement des études supérieures qui est aujourd'hui observé traduit donc à la fois à une position d'attente, et la conviction que le diplôme universitaire, mais aussi le passage dans l'enseignement supérieur, restent, les meilleurs passeports pour trouver un emploi.

Le récent mouvement contre le CPE montre d'ailleurs clairement les craintes des jeunes étudiants de ne pas arriver à s'insérer dans le monde du travail.

Aussi, l'échec universitaire est devenu un phénomène d'autant plus alarmant qu'il touche un grand nombre d'étudiants et ce, à tous les niveaux d'enseignement et notamment et surtout dans les premières années d'études.

L'entrée en université ne doit pas être une fin en soi, trop de jeunes s'orientent encore vers l'université par défaut, faute d'un véritable projet professionnel. Ils s'orientent dès lors en fonction de leurs goûts vers des filières souvent peu porteuses d'emplois.

Les premiers cycles universitaires ont fait l'objet de nombreuses études en particulier le rapport Lavroff (L'évolution du premier cycle universitaire), le rapport Laurent (Universités : relever le défi du nombre), l'étude de l'Inspection générale de l'éducation nationale (La rénovation des premier et second cycles universitaires, rapport 1996), le rapport de la commission Fauroux (Pour l'école), les états généraux de l'université, ainsi que les rapport Lachenaud et Dupont au Sénat (2003/2004) et enfin le Rapport THELOT en 2004.

Toutes ces contributions consacrent une partie de leurs développements aux dysfonctionnements constatés dans l'orientation des étudiants, qui sont à l'origine pour une large part de l'échec observé dans les premiers cycles, et présentent des propositions de réforme intéressantes et parfois convergentes.

## **I – L'orientation scolaire et professionnelle**

Il importe donc de revoir **l'orientation** des jeunes afin d'une part de faire coïncider études et emploi et d'autre part que la procédure d'orientation ne soit pas ressentie comme subie, autoritaire et synonyme d'échec.

Force est de constater qu'une grande part de l'échec universitaire, qui se traduit par des gaspillages humains et financiers inacceptables pour notre pays, résulte d'une mauvaise orientation des lycéens et des étudiants.

Le problème de l'information et de l'orientation des étudiants des premiers cycles universitaires apparaît en outre désormais d'autant plus aigu que l'enseignement supérieur a été confronté à une mutation considérable qui se traduit par une explosion de ses effectifs et l'accès de nouveaux publics à l'université.

Il importe par conséquent de :

### **1) Motiver les élèves en remédiant à l'orientation par défaut :**

Pour vaincre l'échec que constitue l'orientation par défaut il conviendrait d'asseoir le processus d'orientation sur un équilibre entre les goûts, la motivation, les compétences et les résultats des élèves, ainsi que les besoins de l'économie et l'offre d'éducation.

L'information sur les voies de formation et les métiers doit être mieux coordonnée et partagée. Au niveau le plus proche des élèves, des initiatives et des actions, tels les forums et olympiades des métiers, associant les employeurs, les services d'orientation et les collectivités territoriales pourraient être aisément systématisés.

Le témoignage direct sur les métiers, tel que des professionnels peuvent l'apporter à des élèves, joue ici un rôle essentiel. Tous les élèves et toutes les familles devraient, par ailleurs, pouvoir trouver une information générale commune et accessible.

Dans ce cadre, nous souhaiterions vivement la création d'un véritable service public de l'orientation rassemblant les représentants de l'Education Nationale, des partenaires sociaux, de l'ANPE et des collectivités territoriales, rattaché au Ministère de l'emploi avec des liens régionaux via les DRTEFP.

Ce service public devrait notamment, sur la base des études réalisées, dégager les métiers porteurs d'emplois (études réalisées par les instances paritaires ad'hoc des Assédic, par les Observatoires des métiers et des qualifications, par l'ANPE, l'Education Nationale ...).

- **2) Aider les élèves à construire un projet éclairé de formation :**

Pour faire un choix éclairé, il faut connaître les termes du choix, les parcours, les filières, les métiers, et il faut se connaître un peu soi-même.

L'éducation aux choix se nourrit donc de ces trois champs :

- la connaissance du monde du travail, des métiers et des débouchés prévisibles :

Ce champ, qui est étayé par les enseignements obligatoires tels le travail manuel ou la technologie et la découverte des métiers, repose aussi sur des expériences concrètes. Confier, sans exclusive, cette fonction à des professionnels d'entreprise aiderait à ce que cette connaissance du monde du travail par les jeunes soit pertinente, et serait une des dimensions d'un partenariat accru entre École et entreprises. À titre d'exemple, l'accompagnement d'un professionnel dans les diverses facettes de son métier au cours d'une ou deux journées peut être une expérience enrichissante, concrète et plus facile à organiser que l'habituel « stage en entreprise ».

- la connaissance des parcours de formation, des capacités et compétences qu'ils requièrent, des réorientations possibles constitue le deuxième champ de l'éducation aux choix. Ce sont tous les parcours et formations existants, et pas seulement ceux des établissements publics de l'Éducation nationale, qui doivent être portés à la connaissance des jeunes.

- la connaissance de soi doit permettre à chaque élève d'exprimer, puis de formaliser, ses goûts et ses centres d'intérêts, mais aussi de les confronter à ses appétences scolaires, à ses efforts, à ses difficultés et à ses résultats.

## **II - Le contenu des enseignements universitaires**

Concernant le contenu des enseignements universitaires, il importe d'en finir avec l'opposition entre les savoirs dits culturels et les savoirs permettant l'accès à l'emploi.

Les 2 notions ne sont pas incompatibles car tout ce qui forme l'esprit est bénéfique dans le cadre d'une activité professionnelle, de même les enseignements professionnels permettent également d'acquérir des compétences historiques, scientifiques, linguistiques...

Alors que beaucoup affirment que les qualifications acquises à l'université sont inadaptées aux besoins des entreprises et sans utilité sur le marché du travail et que d'autres dénoncent le coût financier d'un enseignement supérieur ouvert sans restrictions à l'ensemble des bacheliers, il convient aussi de rappeler que le diplôme reste le meilleur passeport pour l'emploi (*Une note d'information de la DEP (février 1996) révèle que si la durée du processus d'insertion professionnelle des jeunes diplômés s'est allongée, leur taux de chômage reste limité : 7 % pour les titulaires d'une licence, d'une maîtrise ou d'un doctorat cinq ans après la fin de leurs études contre 12 % pour les titulaires du seul baccalauréat général*)

Il importe donc tout particulièrement d'étudier les contenus des enseignements.

### **1) Les contenus des enseignements.**

De nombreux rapports ont fait des propositions qui nous semblent aller dans le bon sens.

#### ***a) Les propositions de la commission Lavroff***

La commission Lavroff préconise de développer des premiers cycles à finalité professionnelle, notamment dans le secteur tertiaire et de créer de nouveaux types de formation.

La commission est favorable, en outre, au développement d'années spéciales post-premier cycle, en IUT et dans les filières générales mais recommande aussi la création de formations diversifiées à finalité professionnelle pour accueillir des " bacs pro " et donner un complément de formation professionnelle en alternance pour les étudiants qui échouent en premier cycle.

Elle propose également de mettre en place des formations intermédiaires non sélectives entre les filières universitaires scientifiques et celles à finalité professionnelle directe, c'est-à-dire des formations courtes à la fois générales et professionnelles inspirées du modèle des DEUST (Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques) mais comportant un profil moins pointu, qui n'interdiraient pas à leurs étudiants de poursuivre des études générales.

#### ***b) Les propositions de la commission Fauroux***

La commission Fauroux propose de limiter à une centaine (contre près de 600 actuellement) les diplômes agréés au niveau national afin d'améliorer la lisibilité des cursus professionnels.

Elle souhaite en outre développer les diplômes d'études universitaires technologiques préparés par alternance.

Le recours accru aux enseignants associés et à des professionnels venant participer à temps partiel à l'enseignement universitaire serait de nature à aider les étudiants à découvrir le monde professionnel. Dans ce domaine, les IUT depuis longtemps ont montré la voie.

### **2) Une nécessaire professionnalisation des formations supérieures**

En dépit d'une position qui reste encore parfois frileuse par rapport à l'entreprise, l'éducation nationale a considérablement évolué en ce domaine en développant depuis quelques années un partenariat institutionnalisé permettant notamment de proposer de nouveaux diplômes, d'organiser des stages, de mettre en place des passerelles entre les formations, de définir des programmes régionaux de formation et de développer des formations en alternance notamment fondées sur l'apprentissage.

#### ***a) Les propositions de la commission Fauroux***

Elle propose notamment de promouvoir la coéducation en sollicitant les entreprises afin que celles-ci s'ouvrent davantage aux jeunes selon des formules d'alternance sous statut scolaire ou salarié, et ce, à tous les niveaux d'enseignement hors DEUG généraux et classes

préparatoires. Dans cette perspective, les entreprises devraient accueillir d'ici à cinq ans dix fois plus de stagiaires qu'actuellement pendant quatre mois en moyenne.

Elle préconise par ailleurs l'ouverture de centres de formation professionnelle dans cinq cents nouveaux lycées et propose que les grandes écoles puissent recruter leurs élèves sur des critères d'expérience grâce au développement de la validation des acquis.

### ***b) Les propositions issues des états généraux de l'université***

Les mesures annoncées s'ordonnaient autour de quatre thèmes : l'introduction d'une professionnalisation dans l'ensemble des cursus universitaires, l'institution d'un module de professionnalisation dans les premiers et les seconds cycles universitaires, une relance de la politique des stages en entreprise et une professionnalisation qui serait offerte à chaque niveau de sortie, notamment par la voie de la formation en alternance et de l'apprentissage.

#### **\* Les jeunes en difficulté**

Concernant les **jeunes en difficulté**, au total, 2 à 5 ans après la première inscription à l'université, seuls 56,8 % réussissent leur premier cycle universitaire

Près d'un entrant en première année sur dix se réoriente en cours ou en fin de 1ère année. Pour plus de huit étudiants sur dix, ce changement de filière s'accompagne d'un redoublement.

Qu'ils réussissent ou qu'ils redoublent, près des deux tiers des entrants en première année poursuivent leurs études dans la même discipline. Un quart des entrants quitte l'université après un an.

Aussi, serait-il souhaitable que chaque étudiant en situation d'échec puisse se voir proposer avant la fin de la première année une réorientation. Ceci suppose une généralisation des passerelles entre les diverses composantes de premier cycle

#### **\* Les jeunes ayant des problèmes d'insertion dans le monde du travail**

Il convient d'évoquer aussi les jeunes universitaires ayant des problèmes d'insertion dans le monde du travail.

Les observateurs considèrent souvent que ces jeunes en difficulté sont très hétérogènes mais qu'ils peuvent être regroupés en 3 catégories :

- les jeunes en échec au cours de la scolarité universitaire (environ 115.000 jeunes), la moitié d'entre eux a échoué à un concours administratif,
- les jeunes en échec après la réussite d'un diplôme universitaire trop général,
- les jeunes en échec par manque de repères (jeunes souvent issus des milieux sociaux-économiques défavorisés).

Ces difficultés d'insertion des jeunes diplômés, les conduit souvent à occuper des emplois sous-qualifiés.

Aussi serait il souhaitable d'instaurer une véritable synergie entre les étudiants et l'artisanat, afin de leur permettre de découvrir ce secteur d'activité.

En effet, actuellement de nombreux emplois restent non pourvus et de nombreuses entreprises, disparaîtront dans les années à venir, faute de repreneurs.

Dans ce cadre, des actions d'information sur les parcours de formation spécifiques destinés aux jeunes étudiants ainsi que sur la création, la reprise d'entreprise pourraient être mises en oeuvre, afin de montrer qu'il est possible de travailler dans le secteur de l'Artisanat quel que soit le diplôme obtenu.